

"S'ils (les États-Unis) veulent vraiment entreprendre des pourparlers, ils doivent d'abord arrêter inconditionnellement le bombardement et tous les autres faits de guerre contre la République démocratique du Vietnam. Il ne pourra y avoir des entretiens entre la République démocratique du Vietnam et les États-Unis qu'après un arrêt inconditionnel des bombardements américains et de tous les autres faits de guerre contre la République démocratique du Vietnam."

Je ne veux pas laisser entendre au Comité que c'est là la position entière du Gouvernement nord-vietnamien en ce qui concerne une solution du conflit vietnamien. A ce sujet le Gouvernement nord-vietnamien reste fidèle à son programme en quatre points, qui, selon lui, reflète les principes et les dispositions fondamentales de l'Accord de Genève de 1954 et représente la solution politique la plus juste du problème vietnamien. Ce n'est que pour trouver un point de base à des entretiens bilatéraux entre les États-Unis et le Nord-Vietnam que la question de l'arrêt des bombardements a été invoquée en tant que condition première et unilatérale.

Certains milieux se sont demandés si, advenant qu'il y ait arrêt des bombardements au Nord-Vietnam, cet arrêt devra être permanent en plus d'être inconditionnel. Le Comité notera que dans le passage que j'ai cité de l'entrevue donnée par le ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam, seul apparaît le mot "inconditionnel". Il en est de même d'un passage analogue qui figure dans la réponse du président Ho Chi Minh au président Johnson en date du 15 février. Je dois dire, toutefois, que dans d'autres passages de l'entrevue du ministre des Affaires étrangères et du message du président Ho Chi Minh au président Johnson, le mot "définitif" est employé en plus du mot "inconditionnel" lorsque les exigences du Gouvernement nord-vietnamien à ce sujet sont établies. De plus, s'il restait des doutes à ce sujet, le représentant du Nord-Vietnam à Paris les a effacés dans une conversation avec les reporters du New York Times le 22 février. Au cours de cette conversation, le représentant nord-vietnamien a dit, rapporte-t-on, que tout arrêt des bombardements qui ne soit pas clairement défini comme permanent et inconditionnel laisserait intacte la menace de bombardement et constituerait donc un obstacle inacceptable aux entretiens qui pourraient alors être engagés entre les deux parties. Lorsqu'on lui a demandé quelle distinction on pouvait en pratique établir entre un arrêt temporaire et un arrêt permanent des bombardements, le représentant nord-vietnamien a répondu que les États-Unis devront au début signifier que l'arrêt est à la fois permanent et inconditionnel. De toute façon, je crois que le Nord-Vietnam ne pouvait logiquement en dire moins, car alors cela signifierait que les États-Unis pourraient reprendre les bombardements si Hanoï ne satisfaisait pas aux conditions de Washington.

Certains se sont aussi demandés si Hanoï exigerait que les États-Unis acceptent son programme en quatre points avant d'entamer directement des entretiens avec eux. En me fondant sur ce que le premier ministre Pham Van Dong a dit à M. Harrison Salisbury au début de janvier de cette année, je déduis que le Nord-Vietnam ne considérerait pas l'acceptation des quatre points comme condition préalable aux entretiens, mais que les quatre points seraient certainement en éminence dans l'ordre du jour pertinent.